

RÈGLEMENT INTÉRIEUR OPEN DE THIONVILLE 2.

Article 1 : Présentation

L'Association Thionville échecs organise la deuxième édition de l'Open Thionville (**le « Tournoi »**) de Septembre **2025** à **juin 2026**. Le Tournoi est constitué de 7 rondes s'étendant sur la saison 2025 / 2026, suivi d'une phase finale composée de quart de finale, demi-finale et finale. Les parties prenant toutes place au club d'échecs de Thionville, 3 rue du Cygne, 57100 Thionville.

Ronde 1 : Jeudi 25 septembre 2025 à 19h30

Ronde 2 : Jeudi 23 octobre 2025 à 19h30

Ronde 3 : Jeudi 27 novembre 2025 à 19h30

Ronde 4 : Jeudi 18 décembre 2025 à 19h30

Ronde 5 : Jeudi 22 janvier 2026 à 19h30

Ronde 6 : Jeudi 26 février 2026 à 19h30

Ronde 7 : Jeudi 19 mars 2026 à 19h30

Quart de finale : Jeudi 9 avril 2026 à 19h30

Demi-finale : Jeudi 7 mai 2026 à 19h30

Finale : Jeudi 4 juin 2026 à 19h30

Le Tournoi à un prix d'entrée de 10 euros et est ouvert à tous les joueurs, licenciés ou non. Le Tournoi n'est pas homologué.

Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge. Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles et un Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (voir l'introduction des Règles du Jeu)

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04 FIDE) (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)).

L'Article B.4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation. Les parties étant avec incrément, le Tournoi n'est pas concerné par les Directives III.

Les 8 meilleurs joueurs issue du classement des 7 premières rondes (système

Suisse) seront qualifiés pour la phase Finale. En cas d'égalité pour une place qualificatives, les joueurs joueront des départages en Blitz.

Les 4 premiers du classement auront l'avantage de jouer leur quart de finale avec les blancs. Pour les demies finales, le joueur avec les blancs sera celui ayant terminé devant son adversaire lors du système Suisse.

Les joueurs perdant en demi-finale joueront une petite finale pour la 3^{ème} place.

Article 3 : Cadence

La cadence du système Suisse est de 1 heure par joueur plus un incrément de 10 secondes par coup.

Pour les phases finales, en cas de match nul, les joueurs se départage dans un format blitz de deux parties (une avec les noirs une avec les blancs) en 3 minutes + 2 secondes de rajout. En cas d'égalité après les deux parties Blitz, les joueurs jouent un Armageddon sur 10 minutes.

Article 4 : Classement et Prix

Les droits d'inscription au Tournoi sont de 10 euros.

Les prix sont accordés en fonction du nombre de point accumulés par les joueurs à l'issue des 7 rondes, et de leur position lors de la phase finale.

Pour les joueurs étant éliminés en quart de finale, ils seront classé entre eux fonction des critères suivant :

- S'ils ont été éliminé dès la première partie des quart de finale ; et
- Leur classement dans le système Suisse

Le montant totale des cotisations d'inscriptions sera reversé dans les prix. Les prix seront attribués aux 3 premiers + prix par tranche ELO. Les tranches ELO seront déterminées après clôture des inscriptions.

Les prix ne sont pas cumulables. L'organisateur se réserve le droit d'organiser les départages comme il le souhaite, pour assurer leur bon déroulement.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera décidé en accord entre le lauréat et l'organisateur.

Les appariements sont assistés par ordinateur (programme PAPI). **L'organisateur peut choisir de changer le système du tournoi si les évènements le demandent.**

Article 6 : Accord

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Les participants s'engagent également à se rendre disponible aux dates mentionnées pour assurer le bon fonctionnement du tournoi pendant les 7 rondes.

Dans le cas d'indisponibilité d'un joueur pour une date, un accord peut être trouvé avec l'adversaire de la ronde en question pour décaler la partie à une date ultérieure ou antérieure qui conviendra aux deux joueurs. Cette date devra OBLIGATOIREMENT avoir lieu un vendredi soir, ou un dimanche matin au club de Thionville. La rencontre en question devra également se tenir avant la date de la ronde suivante pour respecter le système d'appareillement.

Les parties reportées pourront exceptionnellement avoir lieu en ligne, via les sites Lichess ou Chess.com.

Dans le cas de non-possibilité de report d'une partie, ou, dans le cas où la partie reportée ne pourrait pas se tenir avant la date de la prochaine ronde, le joueur n'ayant pas la possibilité de participer sera déclaré forfait pour la ronde en question.

Article 7 : Contacts

Pour tout renseignement, merci de contacter les personnes suivantes :

Ludovic Gibert : ludovic.gibert9@gmail.com / 06 86 94 47 43 (contact inscriptions)

Alain Becq : alain.becq@gmail.com / 07 78 39 56 67

L'Organisateur